



ATELIER DE RECHERCHES
EN SCIENCES SOCIALES



Recherche-action
Phénoménologie du débarras des ordures ménagères depuis le haut, sur le territoire de Plaine Commune
(PHENDOM)

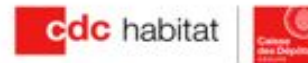
Journées Gestion Urbaine de Proximité - IDF

Séance du 03/12/ 2020

Le consortium: Plaine Commune et le collectif inter-bailleurs



Office Public
Plaine
Commune
Habitat



L'objet de la recherche-action

- « Phénoménologie du débarras des ordures ménagères depuis le haut, sur le territoire de Plaine Commune (PHENDOM) ». PHENDOM c'est la reformulation d'un double objectif :
- « Fournir une analyse permettant de dégager et de comprendre les raisons du passage à l'acte » des jeteurs,
- « d'établir des propositions d'actions pertinentes au regard de l'analyse comportementale et des différents contextes d'intervention ».

GOVERNANCE ET AGENDA DU PROJET





- **La gouvernance du projet :**
 - Le comité de pilotage
 - Le comité de projet
 - Le comité de coordination du consortium inter bailleurs

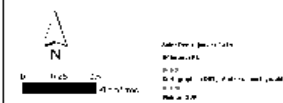
- **Agenda:**
 - Lancement : 16/01/2019
 - Clôture : 21/01/2020



QUARTIER NPNRU
Carte Diagnostic

LEGENDE

-  Périimètre des Quartiers
-  Jets par les fenêtres
-  Périimètre NPNRU
-  Périimètre QPV



Cartographie des sites de jets de la fenêtre

Méthodologie

- **Rappel méthodologique :**
- Les différentes étapes de la recherche action pour donner à voir la démarche et les résultats qui en découlent.

La Phase 1

- Démarrage par une séquence **d'observation et de relevé de la nature et de la localisation des objets jetés.**
- Rencontres préparatoires au démarrage de l'enquête des ménages avec les personnels de proximité,
- Enquêtes en porte-à-porte avec les habitants (entretiens approfondis et *netomètre*),
- Entretiens avec les techniciens, les gestionnaires, associations, les partenaires...

La seconde phase a été réservée aux rencontres avec :

- les collectifs d'habitants,
- les collectifs des agents de proximité
- organisation des Focus Groupes.

La phase 3

- Un peu en parallèle de la seconde, la troisième étape a été mise en place
 - Avec le concours de pocket-film**
 - Cités-Université
 - Atelier de formation
 - Jury
 - Remise des prix
 - JCC (1/2 journée de cogitation collective)**

Le concours Pocket-Films

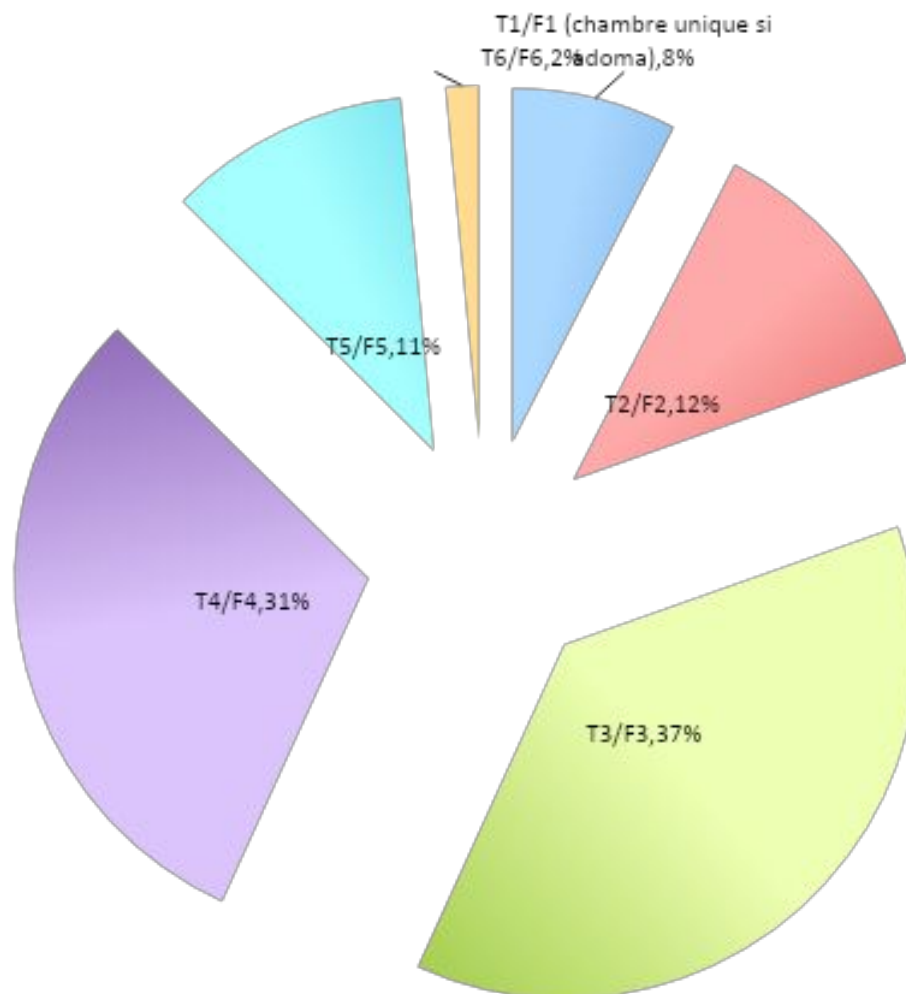
(#2PSP)

- Le critère était d'habiter le territoire de Plaine Commune
- Faire un film original d'une durée maximale de 5 mn, sans montrer un visage.
- Les ateliers ont eu lieu durant l'été 2019 fournissant une occasion d'avoir des échanges avec des jeunes grâce aux structures qui travaillent avec eux...
- Jury, puis remise des « **prix** » aux **lauréats du concours Pocket-Films**

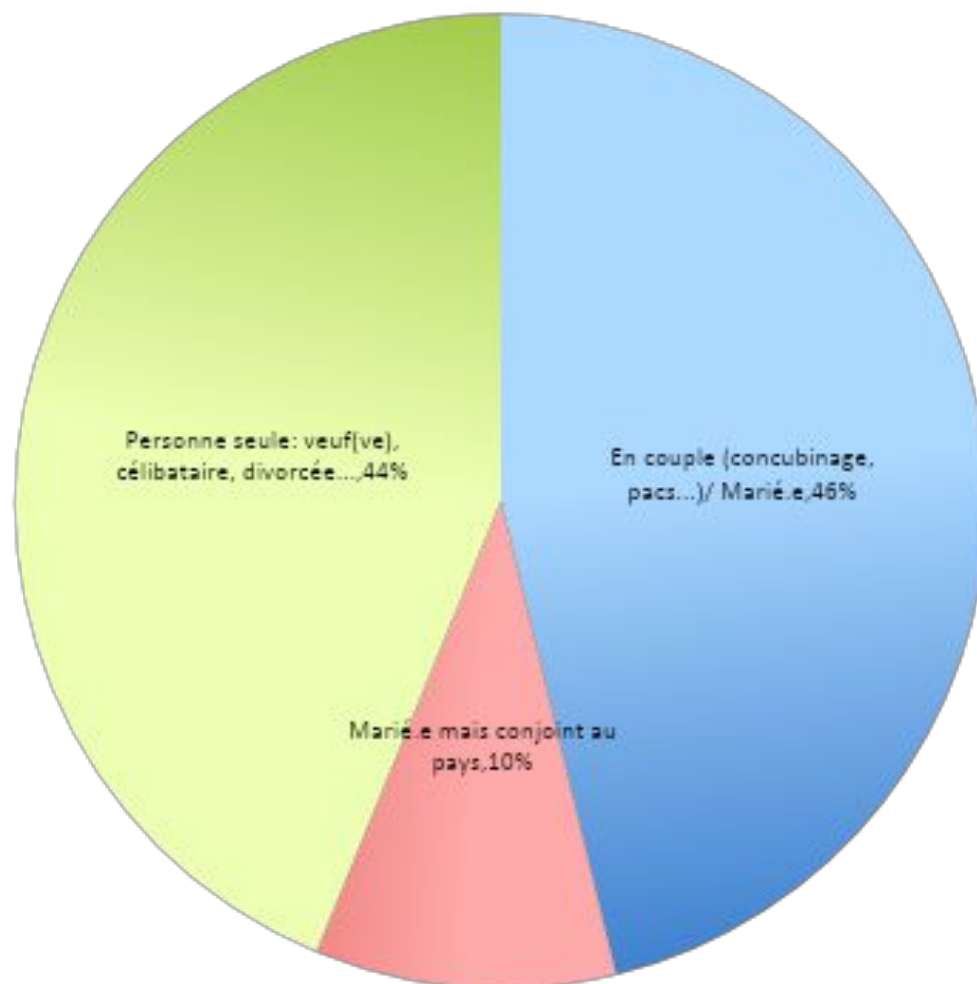
Les données quantitatives

- 212 ménages interrogés en entretien long de 40-90 mn (environ 1h en moyenne).
- Description de la population
- Netomètre
- 105 jeunes

Répartition par type de logement

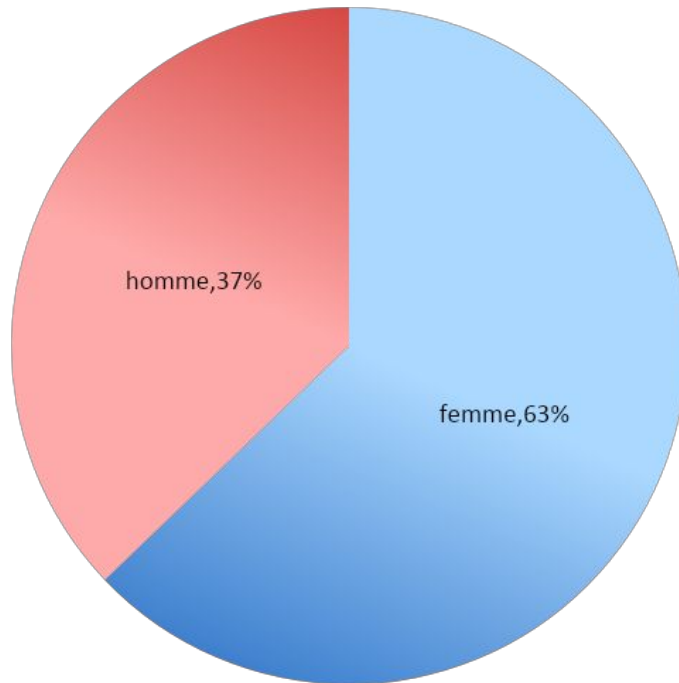


Statut matrimonial

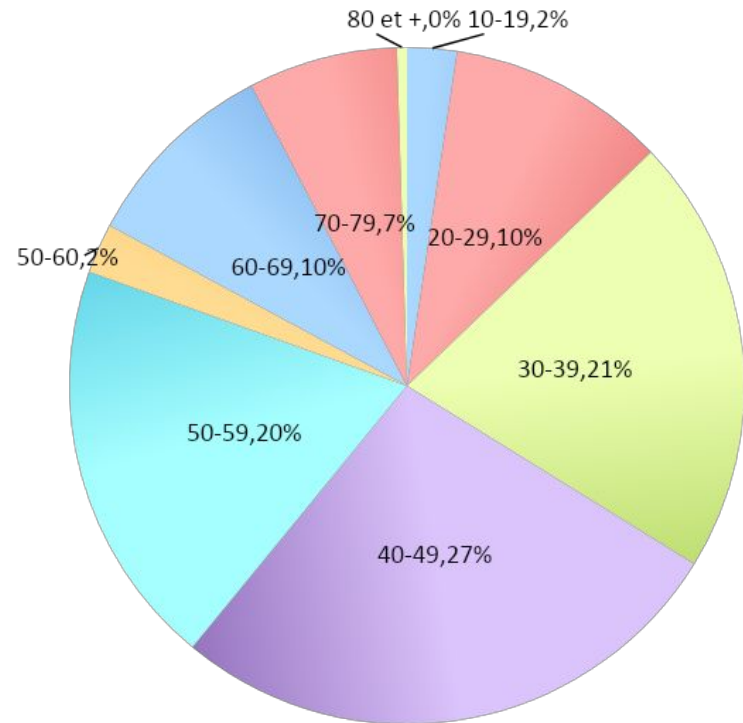


Distribution par sexe et par âge

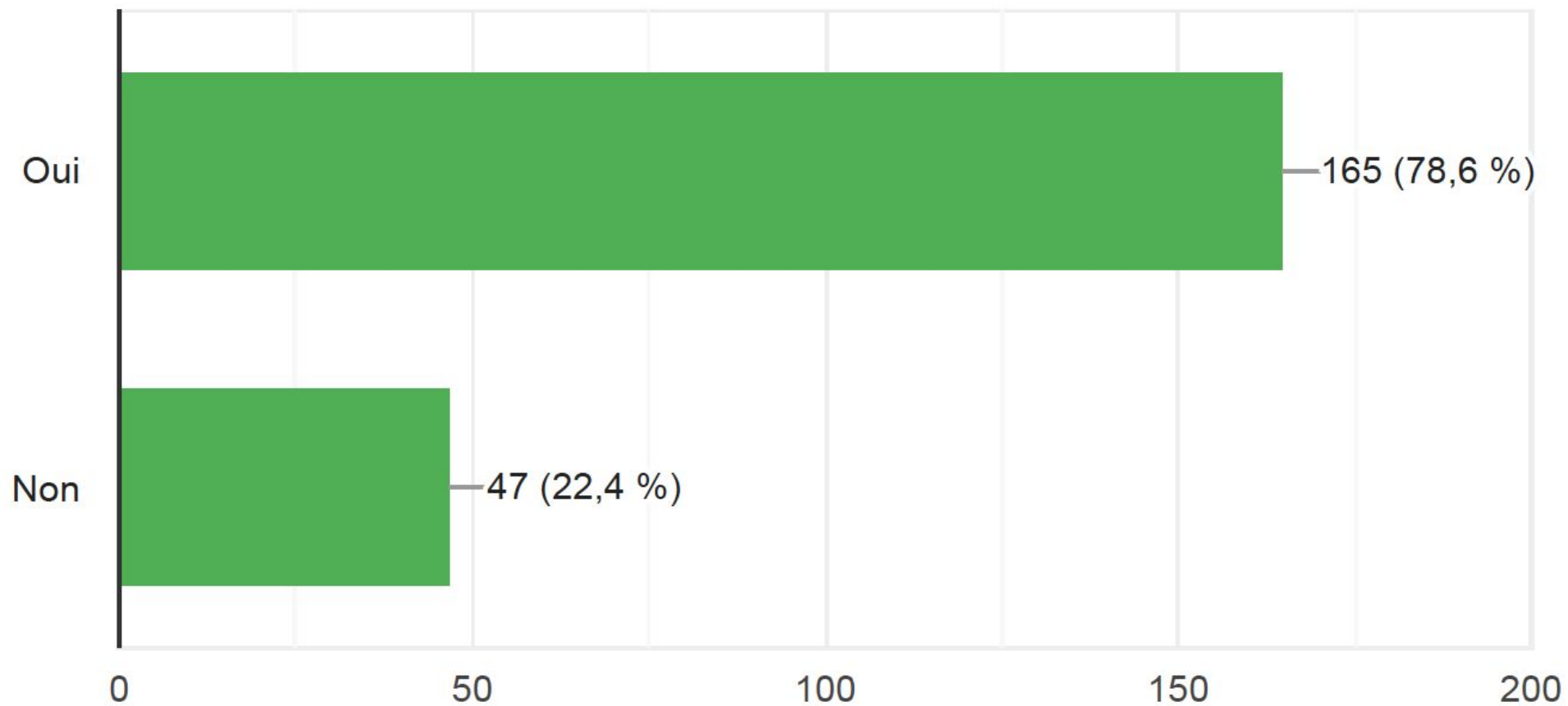
Par sexe



Distribution par âges



Etre titulaire du bail



Éléments du « *netomètre* »

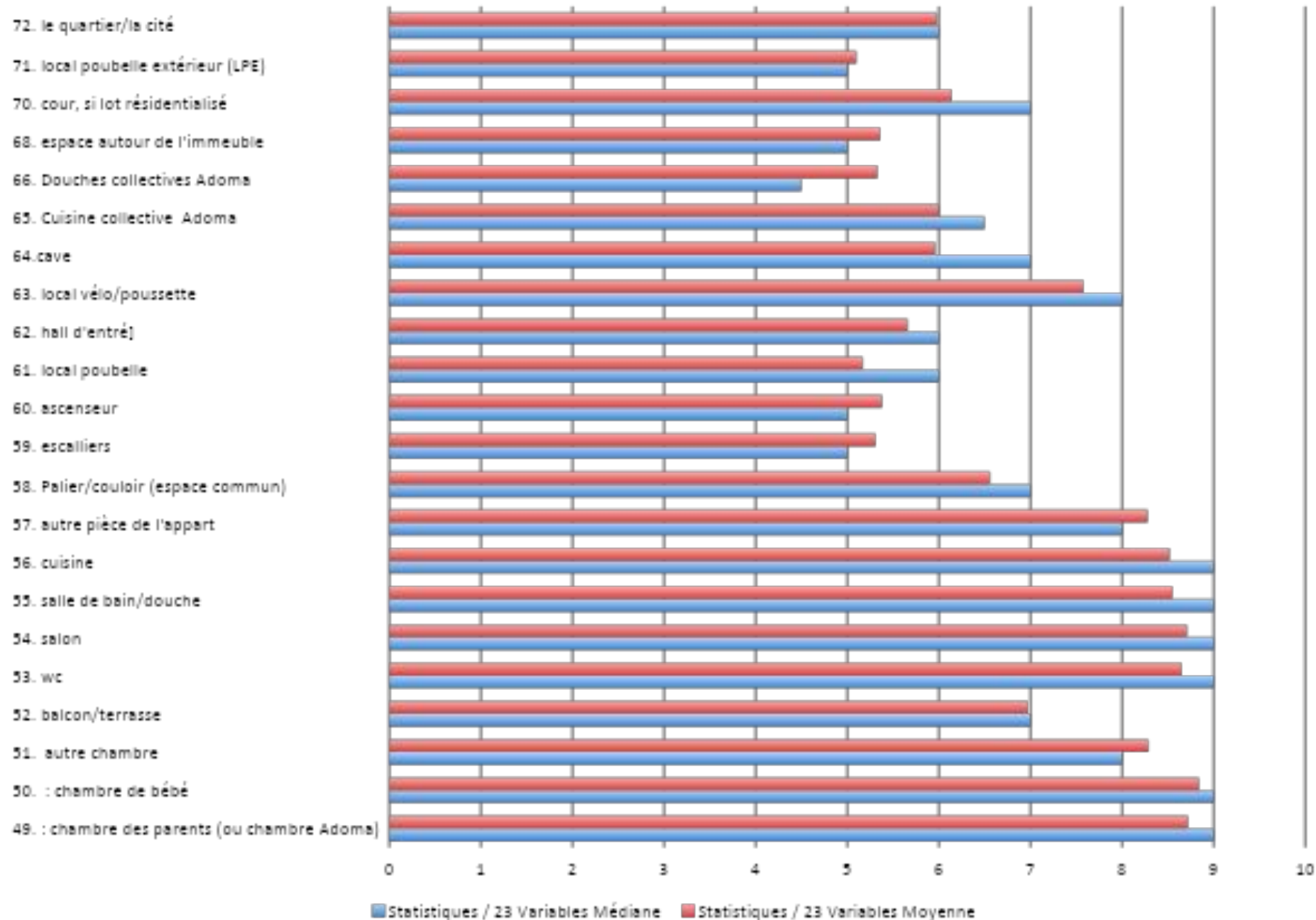
Chaque enquêté devait donner une note (de la propreté perçue) sur une échelle de 0 à 10 points (note subjective ou ressentie) d'un espace (privé, intermédiaire ou public).

Cela fournit une base de départ pour mesurer dans le futur, comment évolue cette propreté perçue par les habitants.

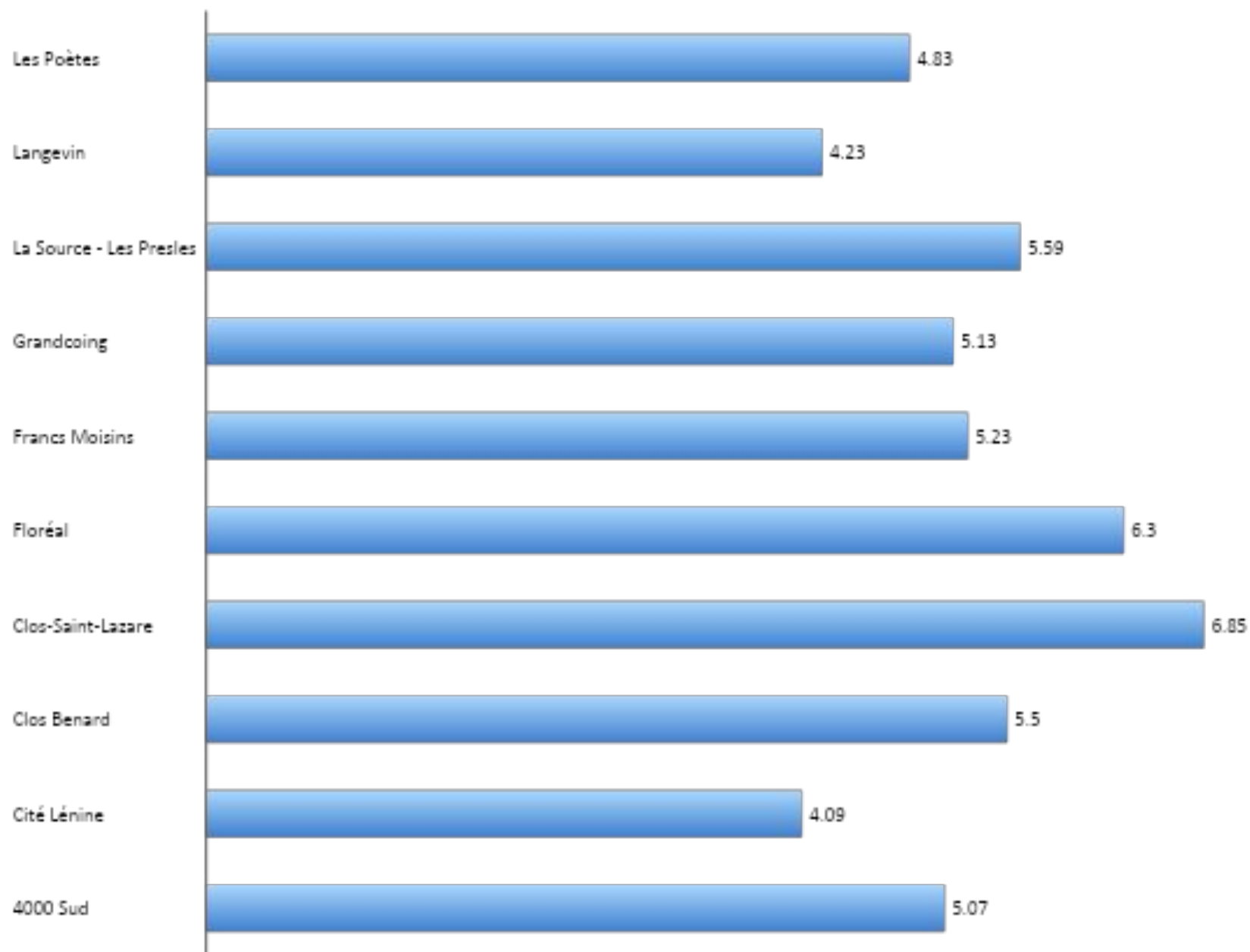
Ceci est aussi un moyen de faire évoluer les mentalités face à la propreté. En effet, chercher à « objectiver » le regard qu'on a sur la propreté, c'est déjà faire un pas de côté. Aucune des personnes interrogées ne s'était jamais posée la question en termes de notation. Chaque bailleur pourra ainsi opérationnaliser un outil de dialogue avec ses locataires à divers niveau...

Les agents de proximité ont également fait leur *netomètre*.

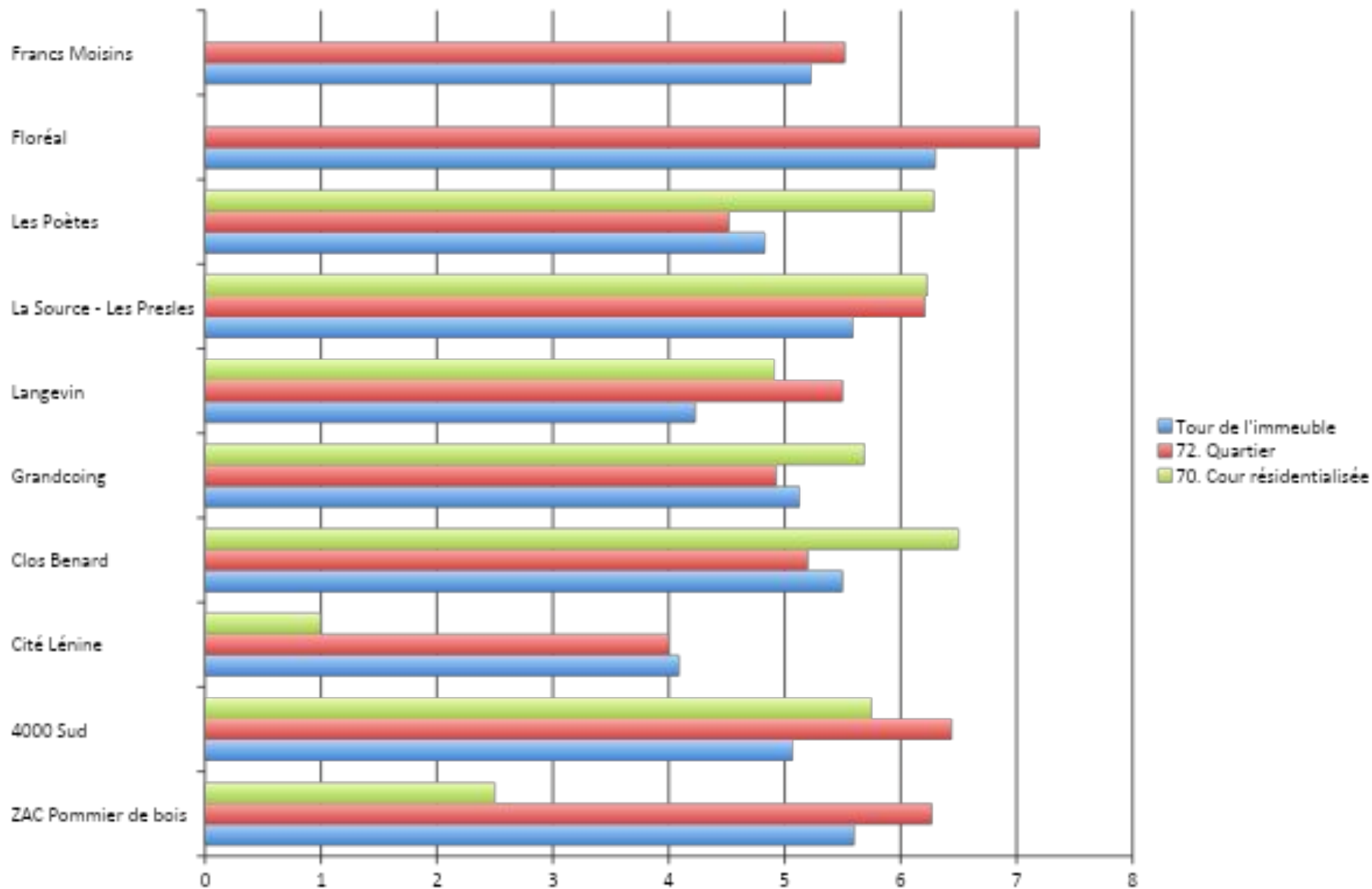
Note moyenne sur 10 de la propreté d'espaces



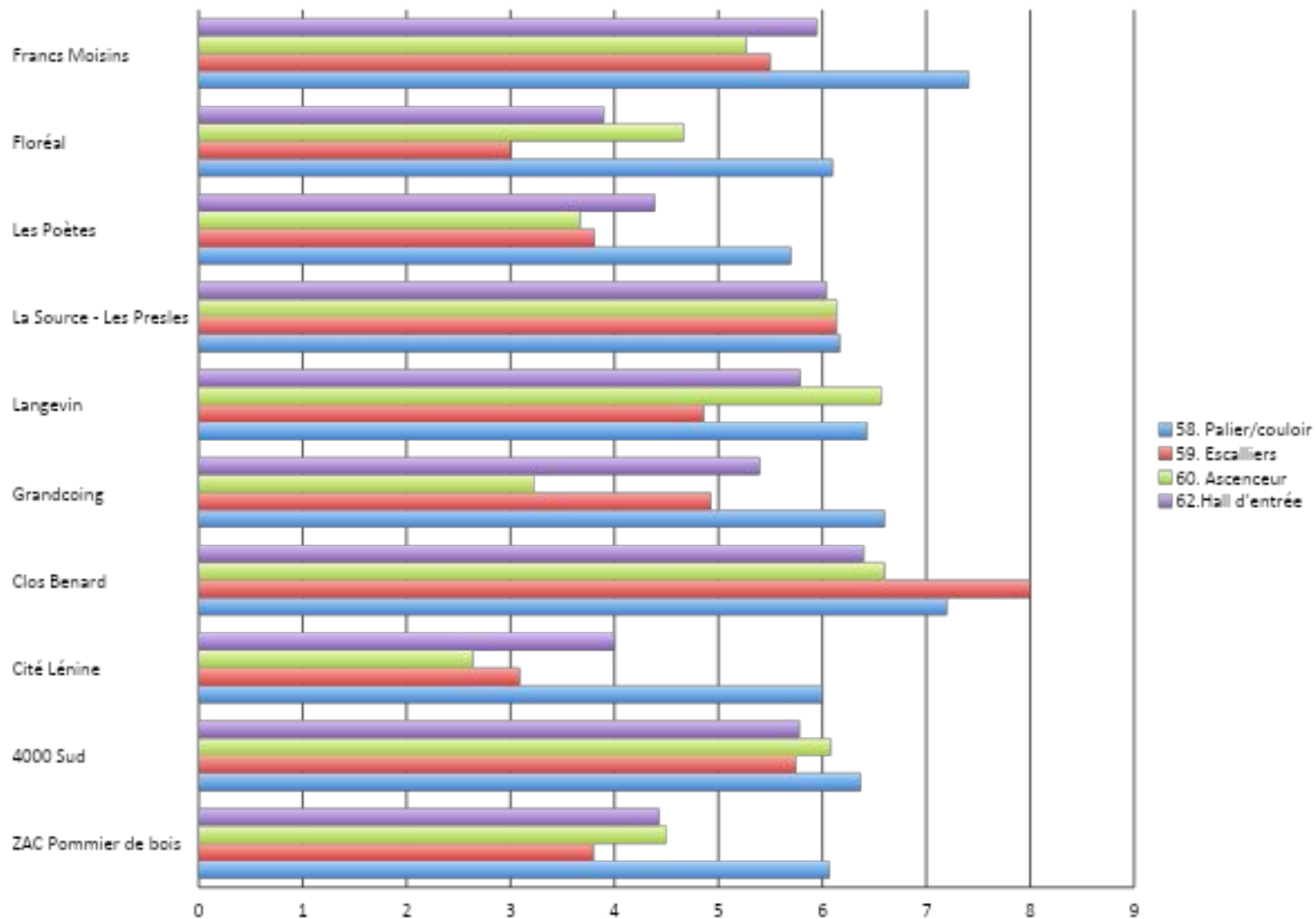
Note sur 10 : propreté de l'espace autour de l'immeuble, selon le quartier ou secteur



Comparaison note sur 10 : propreté des espaces extérieurs



Comparaison note sur 10 de la propreté des espaces intérieurs



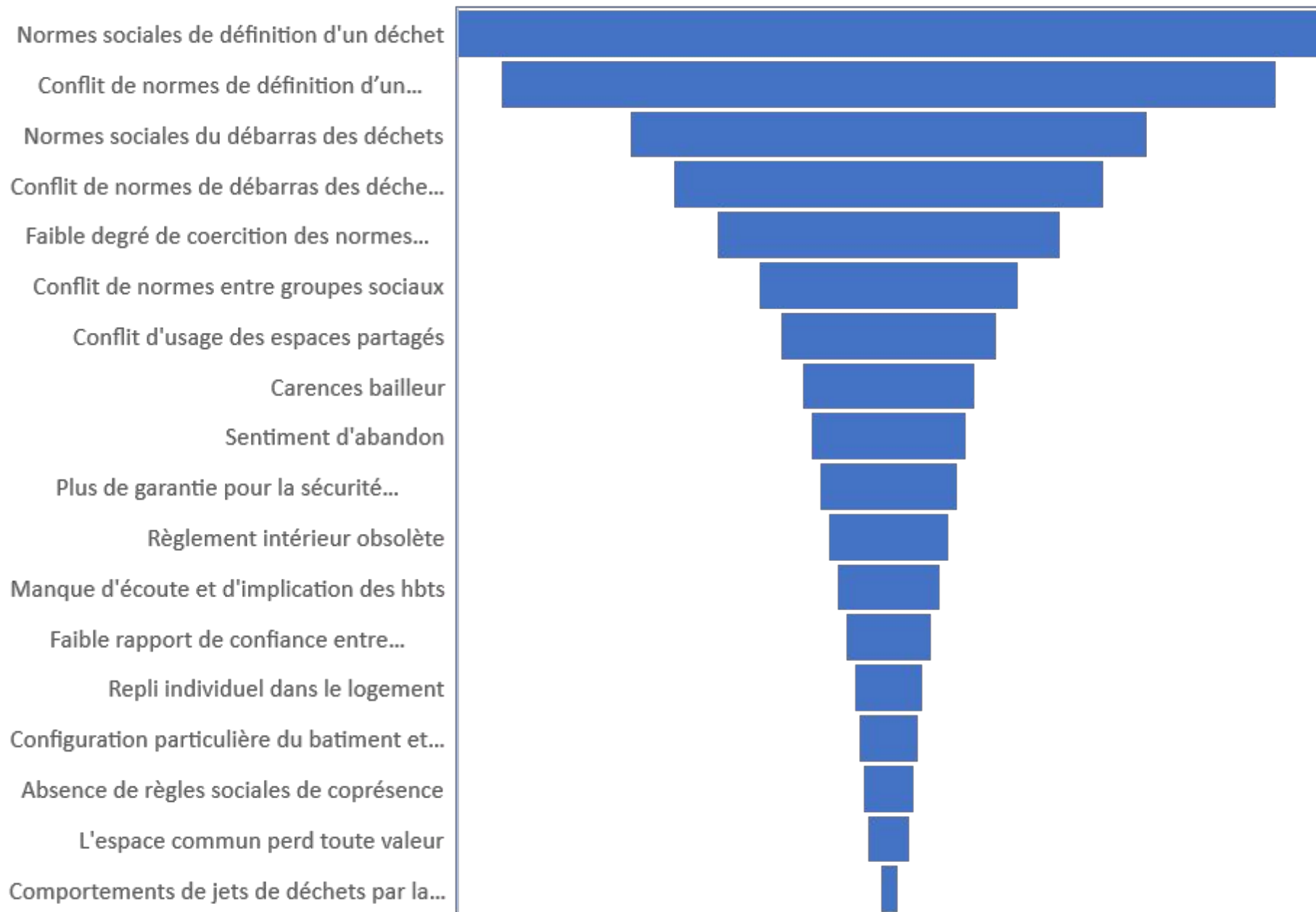
LA PARTIE QUALITATIVE

Synthèse des résultats

Processus générique du comportement jeteur de déchet par la fenêtre

- Le comportement jeteur est le produit d'un processus multifactoriel.
- Nous avons identifié 18 variables qui peuvent se combiner pour donner lieu à cette action de jet d'objets par la fenêtre ou depuis un balcon.
- Par ailleurs, nous avons classé les quatorze catégories de jets en sept familles (ou classes) et avons relevé pour chaque classe de jets, les facteurs spécifiques qui interagissent.
- C'est cet ensemble que nous avons présenté de manière synthétique dans des graphiques en entonnoir

PROCESSUS DE PRODUCTION D'UN COMPORTEMENT JETEUR



TYPOLOGIE DES MOTIVATIONS DES JETS DE DÉTRITUS PAR LA FENÊTRE

- En partant d'une étude qualitative, 14 types de jets seront distingués ici : le jet altruiste, égoïste, libérateur, à la sauvette, déviant, indigent, pathologique, anémique, subversif, fainéant, absurde, sadique, enfantin, juvénile.

1- Les jets des principes

(dans une terminologie durkheimienne)

Le jet « altruiste »

- Le fait de jeter du pain ou d'autres restes de nourriture aux pigeons, le plus souvent, celui qui le fait, considère qu'il ne jette pas de la nourriture, mais qu'il recycle des restes alimentaires, en les donnant à manger aux animaux. On peut donc penser que derrière cet acte, il y a une démarche positive, une bonne volonté, même si la finalité peut ne pas suivre, puisqu'il s'agit de nourrir des animaux, généralement considérés, en France, comme des "nuisibles". On peut donc parler d'un "acte altruiste" par motivation.

Le jet « égoïste »

- Jeter des couches par la fenêtre, c'est un acte qui peut être interprété comme un comportement qui vise à se préserver des mauvaises odeurs, quitte à « balancer » la chose incriminée par la fenêtre et donc à incommoder tout le voisinage. On peut donc parler d'un motivation « égoïste ».

2- Les jets de la confiance familiale

Le jet « libérateur »

- Le fait de se trouver en situation d'avoir à cacher qu'on a ses menstruations (règles) pour une jeune femme/fille, afin de préserver sa liberté d'aller et de venir, peut-être qualifié d'acte libérateur à travers lequel jeter ses serviettes hygiéniques hors de la poubelle domestique vise à dissimuler tout indice de menstruation. C'est préserver une certaine innocence.

Le jet « à la sauvette »

- Certains jeunes ont des pratiques sexuelles qu'ils sont supposés ne pas avoir chez eux, pratiques qui ont lieu dans des conditions de forte promiscuité, soit chez eux, soit dans les espaces partagés. Pendant ces pratiques, ils courent le risque de se faire surprendre. Dans ces pratiques sexuelles à la sauvette, l'important c'est de se débarrasser des préservatifs aussi tôt l'acte fini. C'est un comportement qu'on pourrait qualifier de jet à la sauvette.

3- Les jets du pathos

Le jet « indigent »

- Lorsque certaines personnes souffrant de maladies psychiatriques sont en période de crise aigue, il peut arriver qu'elles jettent beaucoup de choses par la fenêtre (des débris, ou vide tout de sa cuisine, d'une chambre...). Ce comportement pourrait être qualifié de jets d'indigence.

Le jet « pathologique »

- habitants qui font leurs besoins dans des sacs plastiques ou urinent dans des bouteilles (sans être motivé par l'économie, cas vu plus loin), qu'ils balancent ensuite par la fenêtre. Ces cas relèvent généralement de la psychiatrie. Ces jets pathologiques suscitent de la colère et de l'inquiétude du voisinage et des agents de proximité.

4 - Les jets de la règle

Le jet « anonique »

- Des personnes jettent des déchets par la fenêtre, en ignorant complètement tout de la manière conventionnelle de collecter les déchets ménagers à l'endroit où elles demeurent. D'autre part, elles ne semblent pas rencontrer de comportements désapprouvateurs de leur geste ou peu. Ces jets sont donc des jets anoniques.

Le jet « déviant »

- Les jeunes qui consomment de l'alcool ou des psychotropes, qu'ils veulent dissimuler à la famille. Ils se débarrassent des bouteilles de bière, d'alcool fort et des restes des produits psychoactifs par la fenêtre. Ces correspondent à des formes de transgression des normes sociales. On les qualifie alors de jet déviant.

5 - Les jets de protestation

Le jet « subversif »

- Certaines personnes jettent des débris sur les personnels en charge de l'entretien des espaces partagés.
- Celles qui le font sciemment cherchent à marquer par cet acte, une désapprobation, une protestation ou en tout cas un désaccord avec le bailleur et par extension avec les autres autorités publiques.
- A leurs yeux, le personnel de proximité, les prestataires de l'entretien des espaces partagés, cristallisent par leur présence, ceux qui les contraignent à vivre dans des situations inacceptables, indignes, révoltantes..., avec la complicité de la puissance publique.

Le jet sadique

- Certaines personnes adoptent des comportements de jet dont la principale finalité est de faire mal aux autres. Elles se défoulent en regardant d'autres essayer de réparer leur forfait. L'autre est vu comme « privilégié ». Nous qualifierons ces jets de sadiques. Ici l'objet de la protestation est plus insidieux.

6 - Les jets d'économie

Le jet fainéant

- Ceux qui ont la charge de descendre la poubelle, font en sorte d'avoir à la descendre le moins souvent possible. Ils réduisent cette fréquence, en jetant soit le sac complet, soit plusieurs détritrus qui pourraient contribuer à remplir le sac poubelle, pour en contrôler la fréquence de remplissage. L'intérêt personnel de cet enfant/jeune est principalement centré sur le fait de descendre la poubelle le moins souvent possible. Ces jets peuvent être considérés comme des jets fainéants.

Le jet absurde

- Des personnes qui prétextent économiser l'eau de la chasse d'eau et préfèrent uriner dans des bouteilles en plastique dont elles se débarrassent ensuite par la fenêtre. Le geste peut aussi découler de conditions de promiscuité, de sur-occupation du logement, faisant qu'il n'y a pas de WC pour le nombre d'habitants de l'appartement.
- En fait, ce que le ménage économiserait dans l'immédiat en coût de chasse d'eau est re-dépensé plus tard dans le sur-entretien pour débarrasser de l'espace partagé, du produit de ces jets. Ce type de raisonnement paraît absurde, on parlera de jet absurde.

7 - Les jets de maturité

Le jet « enfantin »

- Certains enfants s'amuse en jetant des papiers, des oeufs, des jouets et divers autres objets par la fenêtre/balcon. Ils expérimentent à leur insu, la poussée d'Archimède et ont plaisir à découvrir que certains éléments tombent plus facilement et d'autres planent un instant avant toucher le sol. Ces jets de jeu, deviennent une habitude dont beaucoup de parents sont complices en ne posant pas de limites au jeu. On parlera de jets enfantins que les adultes semblent prendre à la légère. Plusieurs parents ont dit qu'ils n'excluent pas, lorsque ne l'avouent pas, que leurs enfants aient tendance à jeter régulièrement des choses par le haut.

Le jet juvénile

- C'est tout le comportement que nous avons rangé dans une sorte de norme juvénile qui veut qu'il ne faut pas prendre soin du cadre de vie que ce soit dehors ou depuis sa fenêtre.
- Ainsi, y compris à proximité de la poubelle, ils laisseront leurs déchets à l'endroit où ils ont consommé.
- Du balcon, de la fenêtre de la chambre, autant dire qu'il n'y pas de différence, ils jettent dehors comme ce serait le cas dans la rue.
- Ce le même phénomène qui s'observe en cas d'occupation des espaces partagés (escaliers, halls, couloirs...) en hiver principalement.
- A un certain âge, l'adoption de cette pratique indique l'entrée dans la préadolescence/l'adolescence. La poursuite du comportement après la vingtaine d'année, peut signifier une post-adolescence, pouvant se prolonger au-delà de 25 ans. D'où, l'abandon du comportement peut marquer l'entrée dans l'âge adulte... Le jet juvénile peut influencer par capillarité, d'autres types de jets. Il peut se prolonger, par exemple, dans le jet sadique.

Petite mise en garde

Cette catégorisation s'attache plus à décrire des mobiles de pratiques de jets. D'où un même individu peut se livrer, selon les circonstances ou en fonction des détritrus jetés, à divers types de jets.

Ainsi, un adulte peut pratiquer des jets enfantins lorsque, du haut de son balcon, de sa fenêtre, il s'amuse à voir tomber ses mégots, un ballon de baudruche...

Un enfant peut s'inscrire dans des jets de protestation, lorsqu'il envoie des œufs sur la tête d'un agent d'entretien parce qu'il a appris qu'il fallait s'en prendre à ceux qui nettoient l'extérieur.

Lorsqu'un adulte jette le paquet de cigarette vide depuis le haut balcon, ce geste peut renvoyer au jet fainéant, enfantin, juvénile, sadique, subversif..., selon la visé. Chez certains, c'est acte machinal, non réfléchi, une sorte de conditionnement.

Quelque soit l'âge, jeter des aliments aux animaux est un jet altruiste, il en va de même pour le jet égoïste.

On a vu que quelqu'un peut jeter une bouteille remplie d'urine soit par souci d'économie d'eau, soit dans un comportement compulsif (pathos).

Il y a donc plus perméabilité d'une catégorie à une autre que la présentation pourrait le laisser croire.

Les préconisations

En préambule:

Nous allons formuler des recommandations découlant des résultats exhaustifs de la recherche.

Au préalable, nous tenons à expliquer ce qui nous a fondé à faire nos choix.

Certaines actions semblent obsolètes ou inefficaces, d'autres sont de l'ordre d'un pis-aller et il y a ce qu'il faudrait faire d'avantage.

- 1) Nous pensons qu'il est quasi vain, à l'heure actuelle, de poursuivre les campagnes de sensibilisation aux jets par la fenêtre. Ces actions semblent avoir peu d'impact dans le changement des comportements des habitants.
- 2) En lieu et place, il n'est jamais inutile, d'essayer de sensibiliser aux gestes de tri, notamment envers les plus jeunes. Nous avons noté que tous ceux qui trient leurs déchets, semblent adopter un comportement plus responsable et plus que conventionnel de sortie des ordures ménagères.
- 3) Le sur-entretien semble relever d'une mission « sisyphique », cela a un cout très élevé pour un résultat peu probant dans la durée. Néanmoins, cela rend vivable ces quartiers populaires. Il faut les maintenir et d'ores-déjà organiser une collecte tout au long du week-end, plutôt que de concentrer toute cette énergie sur le lundi matin.

Enfin, la mesure de fond, c'est impulser ce qui donne du sens et de la consistance à tout le reste dans la durée : la réappropriation des espaces partagés par les habitants, les agents de proximité des bailleurs et des collectivités territoriales, les partenaires, les usagers...

CONVERTIR LES ESPACES PARTAGÉS EN UNE RESSOURCE COMMUNE COGÉRÉE PAR TOUS, SELON LES PRINCIPES DES COMMUNS

- La proposition que nous faisons consiste à changer complètement la manière de gérer le cadre de vie. Il ne s'agit pas de faire de la concertation, ni de faire en sorte que les habitants participent aux conseils d'administration des organismes (des bailleurs sociaux), ni de travailler dans le cadre des comités consultatifs locaux et il ne s'agit pas non plus de mettre en œuvre ensemble, dans le cadre de la démarche GUP, des décisions prises par les bailleurs. Ce que nous proposons, c'est de prendre la mesure du caractère exceptionnel de la situation que traversent les sites de notre enquête et de prendre acte de la nécessité d'essayer des choses qui n'ont jamais été tentées jusqu'ici, mais que commande la gravité de la situation.

Le diagnostic par-delà les jets

- D'un côté, les habitants calfeutrés dans l'espace privé de leur logement et de l'autre, le personnel de proximité est enfermé à double tour dans ses bureaux. De part et d'autre, chacun souffre en silence de la situation dégradée du cadre de vie. Ceci renvoie pour les premiers à un sentiment de honte, de dégoût et d'oppression et de l'autre, chez les agents, à un sentiment de négation de son travail (de harcèlement moral). Chez les uns comme chez les autres, ils partagent une impression d'un profond manque de respect pour l'autre et de l'injustice.
- Chacun semble tenir l'autre pour responsable de la situation et lui en veut beaucoup.
- Si chacun est enfermé dans son espace, c'est au détriment de l'espace en commun et c'est à cause d'un climat d'insécurité ressentie ou vécue à propos des espaces intermédiaires, qui renvoie à la peur pour soi et pour son intégrité physique.
- Et en dernier lieu, les situations d'occupation abusive des espaces intermédiaires, donnent aux autres habitants, le sentiment de ne pouvoir compter sur personne.
- Tous nos interlocuteurs (habitant ou agent), nous ont expliqué qu'on ne peut pas comprendre un élément comme les jets, sans le restituer dans l'ensemble dans lequel il prend sens : l'état du cadre de vie.

Une défiance vis-à-vis des autorités

- Ces comportements déviants de jets sont l'expression d'une certaine défiance vis-à-vis de toutes les autorités, que beaucoup d'habitants accusent de ne rien faire pour que la situation s'améliore. Aux yeux de certains enquêtés, les autorités publiques passent leur temps à nier les difficultés que vivent les habitants.
- De plus que, ces dernières décennies, la financiarisation du monde du logement social, fait que les bailleurs sociaux se sont convertis au principe de la démarche qualité et ont cherché à pousser les locataires à se comporter et à se situer dans des rapports de « services ». De fait, les locataires deviennent, non plus des usagers, mais des clients.
- A l'achèvement de cette conversion, le locataire se comporte en client qui regarde la balance entre le prix et la qualité du service. De ce point de vue, même si les objectifs restent très ambitieux, subsiste un tel décalage entre ce qu'il faudrait faire et ce qui prévaut, qu'au quotidien le bailleur est pris en défaut. Dans la plupart des cas, malgré d'immenses efforts, la qualité n'est que rarement et durablement au rendez-vous.

Organiser les états généraux du cadre de vie

- Nous pensons donc que la situation intime de faire une sorte d'états généraux du cadre de vie et de convenir que les espaces communs sont une ressource commune qui serait gérée selon les principes des communs, par l'ensemble de tous ceux qui partagent cette ressource.
- Viser la pleine participation des habitants serait mobilisée dans toute son ampleur et non plus juste à des moments précis ou dans des instances institutionnelles, voire instrumentalisée...

Un nouveau mode de gouvernance du cadre de vie

- L'idée de gouverner le cadre de vie dans son ensemble, c'est définir en commun l'ambition locale qui sera à atteindre et mettre sur la table, tous les moyens mobilisables :
 - humains,
 - financiers,
 - matériels,
 - juridiques et organisationnels...

Une gouvernance selon le principe des communs

- C'est aussi, en écoutant toutes les parties, délibérer collectivement sur les priorités, les arbitrages, les délégations.
- C'est contrôler la mise en oeuvre effective
- et c'est accompagner ceux qui ont besoin de l'être
- c'est définir des sanctions graduelles pour les mésusages (ou les usages abusifs)
- et mettre en place les modalités de l'évaluation de la gestion durable de la ressource commune
- et enfin mettre sur pied une assemblée délibérative qui réunit régulièrement tous les utilisateurs de la ressource et dans laquelle chaque voix compte.

Les conditions de réussite de cette gouvernance

- Le préalable:
- chaque partie s'engage dans cette expérimentation (pour une durée déterminée).
- Que chacun obtienne de ses instances (bailleurs, collectivités, autres partenaires...), l'autorisation de mettre en commun et à la bonne échelle, ce que, habituellement, il gère avec les pleins pouvoirs.
- Que les habitants décident de la manière dont ils vont s'impliquer dans la gestion de cette ressource :
 - définissant les modes de désignations
 - et les formes de représentation qui garantissent une présence équitable de toutes les catégories d'habitants, y compris les déviants et ceux qui ne veulent pas participer à des amicales de locataires...

Expérimenter au plus près et au plus pertinent

- Il s'agira d'essayer d'expérimenter au plus près et au plus pertinent, une cogestion de la ressource commune partagée :
 - soit à l'échelle de l'immeuble,
 - d'un îlots, d'un secteur,
 - d'un sous-quartier
 - ou dans l'ensemble d'un quartier.

Démarche partenariale de mise en place de la gouvernance des communs

- Une fois que es bailleurs et les autorités auront donné une autorisation de principe d'expérimenter, proposer un calendrier de déploiement sur **deux à trois ans** :
 - **Quatre mois** :
 - De de concertation et de mobilisation de tous les acteurs qui partagent la ressource commune.
 - Précision et approfondissement des contours et des échelles possibles d'expérimentation.
 - **Trois mois** :
 - de diagnostic collectif pré-opérationnel,
 - de co-construction de la méthode de travail,
 - de définition des échelles d'expérimentation
 - et des formes (contenants) et des contenus de la gouvernance.
 - **Trois mois** :
 - de mises en place des instances
 - et de lancement des organes de gouvernance partagée.
 - **Douze à dix huit mois** (au moins une année pleine) d'expérimentation de la gouvernance par les communs.
 - **Trois à quatre mois** d'évaluation des expérimentations.

Merci de votre attention

ATELIER DE RECHERCHES EN SCIENCES SOCIALES - ARESS

Abou NDIAYE – directeur de recherche – directeur de l’ARESS

Adresse : FMSH – 54, BOULEVARD RASPAIL - 75006 Paris

Tel : 0641407261

E-mail : contact@aress.org

abou.ndiaye@aress.org

Tel: 0663575293

Site Internet : www.aress.org